



**Police**

**INFO**

**Flash**

Numéro 3/2010

2 février 2010

Ecole nationale des officiers

## Formation pour la gestion des grands événements

**Public**

Police fédérale

Direction des relations internes

Éditeur responsable : Éric Cobut

[www.polsupport.be](http://www.polsupport.be)

Vous pouvez poser vos questions  
au call center :

0800 99 272

[callcenterDSI@brutele.be](mailto:callcenterDSI@brutele.be)

Imprimerie de la police intégrée

From: Luc D.  
To: André P.  
Subject: Manif agriculteurs fin janvier

Monsieur le Commissaire-Divisionnaire,  
Cher André,

Je prends connaissance ce jour du communiqué du cabinet du Ministre de l'Agriculture. Il y annonçait hier soir son intention d'organiser en urgence une conférence en vue de définir la position commune BENELUX en matière d'agriculture à défendre lors de la prochaine réunion économique des chefs d'Etat et de gouvernement que dirigera le nouveau Président du Conseil européen VAN ROMPUY. Aucune date n'a encore été fixée, mais cette conférence devrait selon toute vraisemblance avoir lieu fin janvier. Vu la situation stratégique de notre ville et si j'en crois l'expérience passée, bien que rien n'ait été confirmé à ce stade, tout semble indiquer que nous serons les heureux hôtes pour le rassemblement BENELUX... Comme tu le devines, nous pouvons craindre des contre-manifestations à caractère international, surtout de la part des agriculteurs.

Pouvons-nous nous rencontrer pour en discuter avant fin de cette semaine ? Si tu peux déjà réfléchir à l'organisation du service d'ordre éventuel, cela nous facilitera la tâche. Nous ne pouvons pas nous permettre les incidents de la fois dernière...

Fais-moi savoir quand tu es libre.

Bien à toi,

Luc

Luc D.,  
Bourgmestre

En tant que directeur coordinateur (DirCo), chef de corps ou directeur des opérations (DirOps), vous serez confrontés un jour ou l'autre à cette situation. Vous devrez mettre en place et exécuter un service d'ordre, au niveau GOLD, SILVER, BRONZE, ... L'enquête que nous avons menée auprès de vous met en lumière le besoin d'un entraînement efficace, tant au nord qu'au sud du pays. Tout en menant une réflexion globale sur le sujet, nous voulons agir dès maintenant en vous proposant une première solution.

## Que proposons-nous ?

Nous vous invitons à vous impliquer, dès 2010, dans une formation professionnelle et adaptée pour la gestion de grands événements au niveau GOLD et SILVER.

### Pourquoi cette formation est-elle faite pour vous ?

- Parce que vous souhaitez une réponse pratique et sur-mesure aux difficultés que vous rencontrez dans votre propre organisation.
- Parce que vous êtes intéressé par un coaching personnalisé de vos plans d'action et de vos ordres d'opération.
- Parce que vous êtes prêt à prendre part à des simulations sur le terrain, avec intervention d'autres disciplines, à travers lesquelles vous participerez à l'élaboration d'un réseau de spécialistes et oeuvrerez à la définition de solutions innovantes.
- Parce que vous êtes intéressé par une confrontation des points de vue, un échange de pratiques et d'expériences.
- Parce que vous souhaitez disposer du Guide pratique « Policing Events » en matière de gestion de grands événements qui sera remis en fin de formation.
- ...

### De quoi s'agit-il concrètement ?

La formation est conçue autour de deux pôles :

- **Un module de base fixe**, présentant un cadre théorique et juridique de référence pour l'analyse de risques, les

modes d'actions et les opérations globales, qui ne devra être suivi qu'une seule fois (système de dispense) ;

- l'autre **module thématique**, où la gestion de grands événements sera abordée sous l'angle de la résolution de cas pratiques dans le cadre d'un thème spécifique (ex. : sommets et top-conférences, catastrophes, football, terrorisme, courses cyclistes, prise d'otages, ...) qui changera chaque année.

## Qui est visé ? Quelles sont conditions ?

Le nombre de places par session est limité à 32 dans chaque régime linguistique. Sous réserve de quelques sièges réservés aux autres disciplines (commandant des pompiers, responsables du SAMU, bourgmestres et leurs conseillers en sécurité, ...), les places disponibles sont destinées aux participants répondant aux critères suivants :

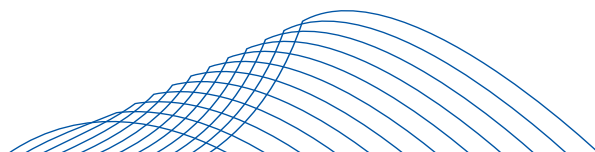
- commissaire divisionnaire (CDP), commissaire (CP) ou CAlog niveau A ;
- ayant été impliqué dans un événement d'importance au niveau GOLD ou SILVER ou amené à s'y impliquer ;
- ayant déjà suivi les formations et entraînements 'commandant de peloton' ou disposant d'une expérience de terrain similaire ;
- ayant une connaissance suffisante des modes d'action et des signes conventionnels en vigueur au sein de la police ou s'engageant à en acquérir la connaissance sur base d'un manuel d'auto apprentissage.

### Comment les candidats seront-ils sélectionnés ?

Pour les sessions 2010, une sélection aura lieu parmi les personnes répondant aux critères d'admission. Cette sélection sera réalisée par la Direction générale de la police administrative de la police fédérale (DGA) et la Commission permanente de la police locale (CPPL). La priorité sera accordée :

- aux personnes appartenant à une ZP ou un DCA impliqués dans un événement BELEUR en tant que GOLD ou SILVER Commander ;
- aux SILVER Commander Esc GIS ;
- et aux personnes ressource HyCap.

A terme, toute personne issue du public cible aura l'occasion de se former.



## Quel est le planning prévu ?

Les modules F auront lieu aux dates suivantes :

- 1 avril module 1
- 27 au 29 avril module 2
- 6-7 mai module 3
- 12 et 17 mai module 4
- 31 mai module 5
- 7 (14) juin module 6
- 21 juin module 7 (premier groupe de participants)
- 22 juin module 7 bis (deuxième groupe de participants)
- 25 juin module 8

## Où aura lieu la formation ?

Les endroits de formation varieront en fonction de la finalité de chaque module et seront précisés ultérieurement.

## Où peut-on s'inscrire et obtenir des informations ?

Vous pouvez vous inscrire en remplissant manuellement le formulaire d'inscription se trouvant sur le site web de DSE/

DSEO, à télécharger à l'adresse suivante : <http://www.police.ac.be>

et en renvoyant le document complété par fax au 02/ 642.70.70 à l'attention de Mesdames Guylaine Janssen ou Patricia Milissen (DGS/DSE/DSEO/DEC), **au plus tard le 12 février 2010.**

Les formulaires de candidature seront transmis à DGA et à la CPPL pour examen. Les candidats seront informés de la décision de principe concernant leur candidature au plus tard au début du mois de mars 2010.

N'hésitez pas à contacter ...

■ Pour toute question concernant le programme et la sélection :

- CDP Gino VAN WYNSBERGE (02/ 642.70.60 ou [dgs.dseo.bestpol@police.be](mailto:dgs.dseo.bestpol@police.be)) ou
- CP Benoît KLESCZ (02/ 642.70.17)

■ Pour toute question concernant les modalités pratiques de la formation :

- Mme Guylaine JANSSEN (02/ 644.87.04) ou
- Mme Patricia MILISSEN (02/ 642.70.49)

